



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

Conseil scientifique
Groupe adaptation au changement climatique

Séance du 11 septembre 2009

ORDRE DU JOUR

Introduction par P-H Bourrelier

Exposé par Henri Décamps sur le rapport de l'académie des sciences : *Les événements climatiques extrêmes : réduire la vulnérabilité des systèmes écologiques et sociaux*

Discussion

Echange de vues sur les séances et activités ultérieures du groupe

INTRODUCTION

Rappelons que notre groupe, constitué au début de l'année 2007, a tenu plusieurs séances thématiques (y compris en Guadeloupe) jusqu'à la journée de synthèse du 6 février 2008. L'approche de l'adaptation était résolument transversale avec neuf sessions portant respectivement sur la modélisation régionalisée, les aléas, le risque hydrologique, le risque littoral, la santé, les écosystèmes, les outils économiques, le jeu des acteurs, et les représentations mentales du changement climatique et des catastrophes.

Le compte rendu a été publié au cours du semestre, présenté à Davos en août 2008, et il a servi de référence au colloque *Des catastrophes du passé au défi du changement climatique* tenu dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne.

La préparation de ce colloque et l'établissement des actes a mobilisé nos moyens au cours du dernier trimestre de 2008 et du premier trimestre 2009.

La séance du 11 septembre est donc une reprise après ce cycle, alors que le contexte et les attentes ont beaucoup mûri :

- Le 4^e rapport du GIEC a été publié et la négociation d'une nouvelle convention climatique internationale en décembre à Copenhague a été préparée par plusieurs rendez-vous internationaux. Parallèlement la SIPC (ISDR en anglais) s'est attachée à faire reconnaître que l'adaptation au changement climatique et la réduction du risque de catastrophes avaient un large domaine commun sans se confondre. Le GIEC a décidé, sur la proposition de la Norvège de former un groupe de travail spécifique sur les événements extrêmes et le changement climatique, groupe qui sera piloté avec la SIPC.

- En application de la Stratégie d'adaptation proposée par l'ONERC et approuvée par les instances gouvernementales, un groupe de travail interministériel a été constitué début 2007 sur l'évaluation de l'impact du changement climatique en France et du coût de l'adaptation. Ce groupe a réalisé une large sensibilisation des administrations techniques de l'Etat et un fort appui de Météo-

France, et va remettre son rapport dans les prochains jours ; il sera diffusé après un séminaire de restitution interne qui se tiendra le 2 octobre. Une présentation en « side event » à Copenhague est envisagée. Il est important de souligner que ces travaux sont désormais pilotés par la DGEC qui réunit les compétences énergétique et climatique.

- L'académie des sciences a confié en 2007 la rédaction d'un rapport sur les événements climatiques extrêmes à un groupe animé par Henri Décamps. Ce groupe a focalisé ses analyses et recommandations sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes écologiques et sociaux. L'établissement de ce rapport est aussi dans sa phase finale. Le conseil scientifique de l'AFPCN, dont H. Décamps est membre a été largement associé.

- On peut encore signaler les séances de présentation des programmes du GICC et l'établissement du numéro d'octobre des Annales des Mines (série Responsabilité et Environnement) qui sera consacré à l'adaptation au changement climatique.

- Enfin l'AFPCN, qui a, comme prévu, pris la présidence du réseau des plateformes européennes de la prévention des catastrophes, a inscrit le thème de l'adaptation dans le plan de travail de ce réseau. La réponse au livre vert de la Commission européenne avait déjà été concertée entre les plateformes du réseau. Cela devrait permettre de développer des échanges notamment avec les partenaires allemands, suisses, tchèques, polonais et suédois mais aussi avec d'autres pays, de prendre des positions communes vis-à-vis de la SIPC et de faire s'il y a lieu des propositions aux services des directions de la commission européenne.

Nous en sommes donc à la fin d'une phase d'approche, d'évaluation et de réflexion qui va déboucher sur une phase marquée par l'élaboration d'un plan national d'adaptation et le développement de plans climat de collectivités territoriales, dans le contexte des orientations prises par la communauté internationale à Copenhague en matière d'atténuation (mitigation selon la terminologie du GIEC en anglais) qui focalise l'attention et d'adaptation qui, de l'avis unanime, ne peut plus désormais être dissociée des décisions sur l'atténuation.

Dans ce cadre la priorité nous semble être de faire un point d'étape par quelques séances tenues avant la fin de l'année, de façon à participer le plus efficacement aux processus qui vont se mettre en place en France et dans les instances internationales, tant sur le plan de la connaissance que sur celui de l'action.

- La première séance porte sur le rapport du groupe constitué par l'Académie des sciences, dont l'objet est ciblé sur les événements climatiques extrêmes, donc sur les risques potentiellement catastrophiques. Je rappelle que Henri Décamps, membre du conseil scientifique de l'AFPCN, a fait un exposé au colloque PFUE de novembre. Comme vous allez le constater, le point de vue de l'académie rejoint beaucoup des préoccupations de l'AFPCN sur la vulnérabilité aux risques de catastrophe, et cela est un fait notoire car, comme vous le savez l'académie est composée de représentants des sciences dites dures ; l'extension du champs d'analyse du groupe, au-delà de l'écologie scientifique, sur les sciences de la société est la marque d'une volonté.

- La seconde sera consacrée à l'analyse des extrêmes en économie, sujet qui a pris une actualité accrue depuis la crise, et à la présentation du numéro des Annales des Mines d'octobre.

Sont également envisagés dès à présent une séance sur la dynamique économique des marchés agricoles confrontés à la rareté et aux aléas climatiques (suite de la session de la journée du 6 février 2008) ou d'autres questions thématiques, et plus largement la discussion du rapport interministériel d'évaluation. Il appartient aux membres d'en discuter.